



Sivos du RPI des 3 moulins

# Restauration scolaire et centre de loisirs

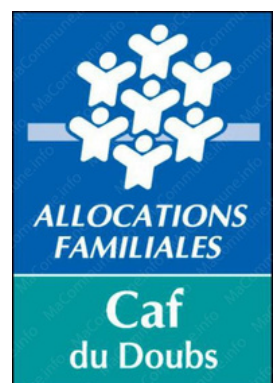
Infos rentrée scolaire  
2023/2024

Responsable : HOHOADJI Eléonore

Restauration scolaire, ch du pré Noue, 25410 Osselle-Routelle

tél : 06.72.05.26.50

[routelle.cdl3moulins@francas-doubs.fr](mailto:routelle.cdl3moulins@francas-doubs.fr)



Le SIVOS du RPI des «3 Moulins» et les Francas poursuivent leur mission d'animation à l'accueil de loisirs périscolaire avec restauration destiné aux enfants scolarisés sur les communes du SIVOS: Osselle-Routelle , Roset-fluans

Ce document vous concerne si vous souhaitez inscrire votre enfant :

- au restaurant scolaire
- à l'accueil périscolaire matin et/ou soir
- à l'accueil périscolaire du mercredi
- à l'accueil de loisirs pendant les vacances

L'accueil des enfants est fait dans les locaux de la restauration scolaire situés derrière l'école à Routelle.

## Inscription

- Une seule et unique feuille de renseignements valable pour toute l'année scolaire
- Une fiche d'inscription pour l'accueil périscolaire et mercredis

## Modalités de paiement

Le paiement s'effectue après réception de la facture en début de mois suivant. Pour les vacances le paiement s'effectue à l'inscription. Les règlements sont à envoyer à Francas du RPI des 3 Moulins, ch du pré Noue,25410 Osselle- Routelle; ou à déposer directement à Eléonore HOHOADJI , responsable de la restauration scolaire.

fournir un certificat médical en cas d'absence ou prévenir 48h à l'avance ( désinscription via portail famille )

Les absences exceptionnelles feront l'objet d'une étude au cas par cas.

N'oubliez pas de renseigner votre adresse mail afin de que nous puissions créer votre compte sur le portail famille. Vous pourrez alors effectuer inscriptions, annulations, règlements en ligne à partir du portail.

# RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

## HORAIRES D'OUVERTURE

- accueil du matin 7h30-8h30
- accueil du midi 11h30-13h30
- accueil du soir 16h30-18h45

## MODE DE FREQUENTATION

### ★ Régulière permanente

Votre enfant est inscrit 4 jours par semaine au Restaurant scolaire et ou à l'accueil périscolaire

### ★ Partielle permanente

Votre enfant est inscrit 1, 2 ou 3 fois par semaine aux jours arrêtés lors de l'inscription ou selon un planning spécifique établi chaque mois. Il doit être communiqué à la Responsable de l'accueil de loisirs pour le 20 du mois précédent

### ★ Exceptionnelle

Votre enfant peut, d'une façon ponctuelle, et à titre exceptionnel (événement familiaux, hospitalisation des parents...) prendre un repas au restaurant scolaire et/ou fréquenter l'accueil du matin ou du soir

Forfait midi: 6 € et heures accueil matin et soir 2€ /h

## TARIFICATION

Quotient Familial	Périscolaire 1h	18h30-18h45 ( école de Routelle)	Restauration scolaire
De 0 à 800 € (aides CAF déduites)	1.37 €	0.37 €	4.54 €
De 801 à 1000 €	1.96 €	0.47 €	5.64 €
De 1001 à 1200 €	2.06 €	0.53 €	6.13 €
De 1201 à 1400 €	2.16 €	0.58 €	6.28 €
Au-delà de 1401 €	2.21 €	0.64 €	6.39 €

sous réserve de modification du SIVOS

# MERCREDIS

## HORAIRES D'OUVERTURE

- Accueil matin : 7h30-8h30
- De 8 h30 à 17h30 : pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs avec repas.
- De 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 17h30 : pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs sans repas.
- De 8h30 à 11h30 ou de 13h30 à 17h30 : pour les enfants inscrits uniquement en demi-journée
- De 8h30 à 13h30 ou de 11h30 à 17h30 : pour les enfants inscrits en demi-journée avec repas

## MODE DE FREQUENTATION

Les enfants sont inscrits à l'année, au mois, au mercredi.

## FONCTIONNEMENT

Un thème par mois est proposé, avec activités manuelles, cuisine et sortie.

Un temps de repos est proposé aux plus petits (dans la salle sieste de l'école) sauf pour les après-midi de sortie.

## TARIFICATION

Accueil matin  
7h30-8h30 :

Quotient Familial	Périscolaire 1h
De 0 à 800 € (aides CAF déduites)	1,33 €
De 801 à 1000 €	1,90 €
De 1001 à 1200 €	2,05 €
De 1201 à 1400 €	2,10 €
Au-delà de 1401 €	2,15 €

sous réserve de modification du SIVOS

Par jour/ par tranche QF rpi	Mercredi (avec repas)	Mercredi (sans repas)	Mercredi matin (avec repas)	Mercredi matin (sans repas)	Mercredi après midi (avec repas)	Mercredi après midi (sans repas)
	8h30-17h30	8h30-11h30 13h30- 17h30	8h30-13h30	8h30-11h30	11h30-17h30	13h30-17h30
De 0 à 800	10.45 €	6.86 €	7.82 €	4.12 €	9.19 €	5.49 €
De 801 à 1000	13.62€	9.08 €	9.56 €	5.86 €	11.51 €	7.82 €
De 1001 à 1200	14.94 €	10.14 €	10.03 €	6.33 €	12.14 €	8.45 €
De 1201 à 1400	15.52 €	10.71 €	10.19 €	6,49 €	12.35 €	8.66 €
au delà de 1401	15.68 €	10.83 €	10.35 €	6.65 €	12.57 €	8.87 €
<b>Extérieurs rpi</b>						
De 0 à 800	13.09 €	9.51 €	10.45 €	6.76 €	11.82 €	8.13 €
De 801 à 1000	16.26 €	11.72 €	12.20 €	8.50 €	14.15 €	10.45€
De 1001 à 1200	17.58 €	12.77 €	12.67 €	8.97 €	14.78 €	11.08 €
De 1201 à 1400	18.16 €	13.36 €	12.82 €	9.14 €	15.00 €	11.30 €
au delà de 1401	18.31 €	13.46 €	12.99 €	9.29 €	15.20 €	11.51 €

# VACANCES SCOLAIRES

## DATES D'OUVERTURE

- semaine des vacances d'Automne: du 21 octobre au 6 novembre 2023
- 1ère semaine des vacances d'Hiver: du 17 février au 4 mars 2024
- 1ère semaine des vacances de printemps: du 13 au 29 Avril 2023
- Les 3 premières semaines des vacances d'été au mois de Juillet
- La dernière semaine des vacances d'été au mois d'Août

## HORAIRES D'OUVERTURE

- 8h15-17h30: journée complète avec repas
- 8h15-11h30 13h30-17h30: journée complète sans repas

## MODE DE FREQUENTATION

Inscriptions à la semaine (minimum 3 jours) avec ou sans repas .

## TARIFICATION

Tarif à la journée avec 3 jours d'inscription minimum sur la semaine

Quotient Familial	rpi		extérieurs	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
De 0 à 800 € (aides CAF déduites)	10.45 €	6.86 €	13.09 €	9.50 €
De 801 à 1000 €	13.61 €	9.08 €	16.26 €	11.72 €
De 1001 à 1200 €	14.94 €	10.13 €	17.57 €	12.77 €
De 1201 à 1400 €	15.52 €	10.71 €	18.15 €	13.35 €
Au-delà de 1401 €	15.67 €	10.82 €	18.31 €	13.46 €

*Chaque période de vacances s'organise autour d'un thème différent avec une sortie ou un spectacle en rapport avec le thème proposé.*

# N'OUBLIEZ PAS...

Les résiliations se font impérativement au minimum 10 jours avant la fin du mois en cours.

**Les absences n'ont prévenues 48 h à l'avance ou non justifiées seront facturées.**

Les changements d'adresse ou de numéro de téléphone doivent être signalés sans délais à la Responsable Eléonore HOHOADJI

**joindre obligatoirement une copie des vaccinations de l'enfant avec la fiche d'inscription**

## **Très important :**

N'oubliez pas de bien renseigner votre numéro d'allocataire.  
Pour les parents non allocataires CAF merci de fournir une copie de votre dernier avis d'imposition afin que la responsable puisse calculer votre QF.  
Si la responsable n'a pas les documents nécessaires afin d'avoir votre QF le tarif le plus élevé sera appliqué.

*Pour s'inscrire, retourner les fiches d'inscription encartées dans ce document.  
Aucune fiche d'inscription avec des informations manquantes ne sera acceptée*

**Les inscriptions sont à :**

- Retourner par courrier à la restauration scolaire
- Déposer auprès d'Eléonore HOHOADJI

**Avant le 15 juillet 2023 DELAI DE RIGUEUR**

### **Adresse de l'ALSH FRANCAS du RPI des 3 moulins**

Ch du pré Noue ,25410 Osselle-  
Routelle Tél: 06 72 05 26 50  
[routelle.cdl3moulins@francas-  
doubs.fr](mailto:routelle.cdl3moulins@francas-doubs.fr)

Adresse des Francas du  
Doubs Direction Territoriale Secteur  
Sud 7 rue Léonard de Vinci 25000  
Besançon Tél: 03 81 63.47.19  
[Email: contact@francas-doubs.fr](mailto:contact@francas-doubs.fr)